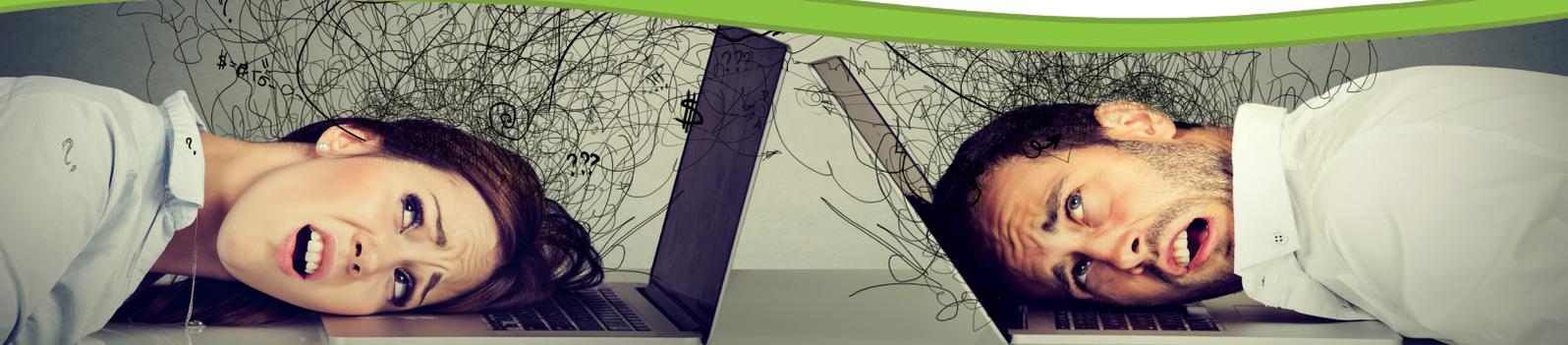


Les risques psycho-sociaux

Atelier de Sensibilisation

Coût inclus
dans votre cotisation annuelle



Vous êtes employeurs ou salariés ?
Vous vous sentez stressés ? Et si on parlait risques psycho-sociaux ?

Identifiez les risques psycho-sociaux

Agissez sur l'organisation du travail

Favorisez la communication dans l'entreprise (médiation)

1 Les RPS de quoi parle-t-on ?

2 Comment évaluer les RPS et les intégrer dans le Document Unique

3 Projection d'une vidéo et échanges

4 Comment prévenir les RPS : action sur l'organisation du travail et médiation

✓ Répond aux exigences réglementaires. Code du travail, articles L4121-1 à 5

LES +

- Transmettre des outils et méthodes pour mieux identifier les risques psycho-sociaux
- Session basée sur des échanges entre participants

Durée
3h00

Public concerné :

Salariés et employeurs issus de tous secteurs d'activité

Intervenants : médecin du travail, psychologue, médiatrice, chargée de prévention

Dates et inscriptions sur notre site internet : www.smti82.fr